

COMITÉ SYNDICAL DU 4 AVRIL 2019

PROCÈS VERBAL

L'an deux mille dix-neuf, le quatre avril à neuf heures trente, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable 4 B COMPÉTENCE PRODUCTION s'est réuni en séance ordinaire à la Salle du Parquet de PÉRIGNÉ, sous la présidence de Monsieur Bernard BELAUD, Président.

Date de convocation : le 21 mars 2019

Date d'affichage : le 21 mars 2019

Nombre de membres en exercice : 74
 Nombre de membres présents : 32 délégués titulaires et 7 délégués suppléants
 Nombre de votants : 32 délégués titulaires et 6 délégués suppléants

		DELEGUES TITULAIRES	Pr.	Ab. Ex	DELEGUES SUPPLEANTS	Pr.	Ab. Ex
Commune	ALLOINAY	RENAUD Nadine		X	MINOT Daniel		X
Commune	ALLOINAY	BOINOT Jean-Paul	X		CHOLLET Daniel		
Commune	ASNIERES EN POITOU	GRELET Philomena		X	SABION Françoise		X
Commune	AUBIGNE	MICHEAUD Evelyne		X	WILKINSON Judith		X
Commune	BEAUVOIR SUR NIORT	BERNARDEAU Vilmont		X	RENAUD Eric		X
		VACHON Séverine		X	MORISSET Francis		X
Commune	BRIEUIL SUR CHIZE	PICARD Marylène		X	NEAU Michel	X	
Commune	BRIOUX SUR BOUTONNE	HAYE Jean-Marie	X		BOUQUET Guy		X
		ROYER Daniel	X		LEVEQUE Alain		X
Commune	BRULAIN	LECOINTE Alain	X		RUDEWICZ Xavier		X
Commune	CAUNAY	VINATIER-ROCHE Bernard		X	BAUDON Christian		X
Commune	CELLES-SUR-BELLE	COUCHE Valérie		X	ROBIN Evelyne	X	
		FOUCHE Jean-Louis		X	GODET Bernard		X
Commune	CHEF-BOUTONNE	MICHELET Fabrice		X	LORET Jacqueline		X
		PROUST Joël		X	TRUTEAU Pascal		X
		JONES Arthur		X	PETIT Patrick		X
		HOLMES Amanda		X	DUMEIGE Martine		X
		VALLET Jean-Marie		X	REDIEN Claude		X
		GIRAUD Noël	X		GENAIS Jean		X
Commune	CHÉRIGNÉ	NOCQUET Christophe		X	GRELET Sébastien		X
Commune	CHIZE	BARRE Daniel	X		GUERIN Bernard		X
Commune	CLUSSAIS LA POMMERAIE	FOUCHE Etienne		X	BALLAND Jean-Michel	X	
Commune	COUTURE D'ARGENSON	QUINTARD Jacques	X		LOUINEAU Bérengère		X
Commune	ENSIGNE	BELAUD Bernard	X		POMMIER Jean-Marie		X
Commune	FONTENILLE	BOUFFARD Christian	X		LARGEAU Jean-Claude		X
Commune	FONTIVILLIÉ	BERNARD Jean-Noël		X	GOURICHON Raphaël		X
		LOUIS Sylvie		X	DEBORDE Laurence		X
Commune	FORS	CHOLLET Marc	X		BONNIN Stéphane		X
		BRAULT Fabrice		X	DELGUTTE Stéphanie		X
Commune	JUILLE	BOULAY Francine	X		GENTET Nicole	X	
Commune	JUSCORPS	MIGAUT Jean-Pierre	X		DECHAIINE Catherine		X
Commune	LA CHAPELLE POUILLOUX	BOURDIN Marie-Odile		X	GUYONNAUD Jean-Luc		X
Commune	LES FOSSES	ARCHIMBAULT Guénaelle		X	VIAUD Jonathan		X
Commune	LE VERT	POINAS Sylviane	X		NOQUET Patrice		X
Commune	LIMALONGES	GRIMAUD Marie-Thérèse	X		MACHET Annette		X
		CLUSEAU Nicolas		X	BIRAUD Alain		X
Commune	LORIGNE	CORNUAUD Stéphane		X	POUPARD Michel	X	
Commune	LUCHE-SUR-BRIOUX	COUTANT Christian		X	FOUGERE Josette	X	
Commune	LUSSERAY	DECHAIINE Sébastien		X	CHAUVIÈRE Nelly		X
Commune	MAIRE L'EVESCAULT	BARILLOT Dorick	X		RIBOT Gérard		X
Commune	MAISONNAY	KERDRAON Joseph	X		GUERINAEU Jean Luc		X
Commune	MARCILLÉ	BERNARD Eric	X		PEVET Frédéric		X
		PAILLAUD Gilbert		X	CHAUVET Jean-François	X	
Commune	MARIGNY	MAGNERON Jacky	X		BUISSON Alain		X
Commune	MELLE	AUGER Jean Jacques	X		BERNARD Pierre		X
		LACOTTE Claude		X	VIOLLET Daniel		X
		OPALINSKI Gérard	X		DALLAUD Hélène		X
Commune	MELLERAN	MORIN Hubert	X		AIRVAULT Jean-Luc		X
Commune	MONTALEMBERT	AUDOIN Fabrice	X		PAIRAULT Stéphanie		X
Commune	MONTJEAN	CHAVOUET Jean-Luc		X	CHARRIER Stéphane		X
Commune	PAIZAY LE CHAPT	BERTON Jacques		X	HAUGUEL Christian		X

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE 4B

COMITÉ SYNDICAL DU 4 AVRIL 2019

Commune	PERIGNE	MERCIER Pascal	X		CHARLES Jean-Pierre		X
Commune	PERS	GUERIN Marie-Claire		X	PRIEUR Monique		X
Commune	PLAINE D'ARGENSON	BUREAU Thierry		X	HERBRETEAU François		X
Commune		PROUST Adrien	X		BERTHAUD Jimmy		X
Commune		MARQUIS Dominique		X	PLOQUIN Denis		X
Commune		VEDIE Michel	X		RIVIERE Jacky		X
Commune	PLIBOU	BARRE Gérard		X	LAPRADE Daniel		X
Commune	SAINT ROMANS DES CHAMPS	GIRAUD Daniel		X	POUGNARD Olivier		X
Commune	SAINT ROMANS LES MELLE	JOULAIN François		X	FERRER Ludovic		X
Commune	SAUZE VAUSSAIS	ARDOUIN Hervé		X	PORCHERON Patrice		X
		CLISSON Philippe		X	GAGNAIRE Jean-Marie		X
		BABIN Eric		X	BOUTIN Lise		X
Commune	SECONDIGNE SUR BELLE	CLERC Jérôme		X	CARON Julien		X
Commune	SELIGNE	DUPIN Jean-Paul	X		CELERIER Laurent		X
Commune	VALDELAUME	BERNARD Rémi		X	VANNERON-NORMAND Patrick		X
		DENIS Luc		X	VINSOT Francine		X
		DESAIVRES Eric	X		LERAY Anne-Lise		X
		SILLON Jean-Claude	X		DOMERGUE Gilles		X
Commune	VERNOUX SUR BOUTONNE	PINEAU Max	X		BENOIT Cyril		X
Commune	VILLEFOLLET	NIVELLE Jean-Pierre		X	CELERIER Virginie		X
Commune	VILLIERS EN BOIS	MALVAUD Gérard	X		AYRAULT Jean-Christophe		X
Commune	VILLIERS SUR CHIZE	GARNIER Jacky	X		JOLLET Sandrine		X
Syndicat	D'AEP DE LOUBIGNE	BALLAND Serge	X		DELEBARRE Michèle		

Madame Jocelyne BERNARDIN, Maire de Secondigné-sur-Belle, assistait également à la réunion.

Monsieur Bernard BELAUD, Président, excuse Monsieur Vilmont BERNADEAU, Vice-Président, retenu par une réunion à la Mairie de Beauvoir-sur-Niort.

Le procès-verbal du Comité Syndical du 5 décembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

Avant la présentation des comptes administratifs et des comptes de gestion 2018 des 7 budgets du Syndicat, la capacité d'autofinancement des budgets Distribution et Production est présentée aux membres du Comité Syndical afin de confirmer le tournant pris en matière d'investissement.

La section de fonctionnement du budget Distribution a dégagé 1 088 268.73 € en 2018 alors que les investissements réalisés et engagés se sont chiffrés à 3.690 millions d'euros soit +31% par rapport à 2017. De même, la section de fonctionnement du budget Production a dégagé 976 035.20 € en 2018 (y compris l'encaissement de 537 000 € de l'indemnisation de COSEA dans le cadre de la transaction pour la mise en place d'une solution de traitement de la turbidité au captage de la Foncaltrie) alors que les investissements réalisés et engagés se sont élevés à 1.375 millions d'euros soit +56% par rapport à 2017. Cette analyse permet de mettre en évidence que la montée en charge des investissements souhaitée en 2016 a bien été engagée. Le solde du budget distribution (somme des résultats de clôture des sections de fonctionnement et d'investissement) est notablement en baisse. Celui du budget production est quasiment stable. Cependant, d'importants travaux doivent être entrepris sur ce budget et notamment la mise en place de la solution de traitement de la turbidité pour plus de 700 000 € d'ici 2020 ainsi que la construction de cuves de stockage.

Concernant le recouvrement, les actions mises en œuvre par l'ancien Trésorier (lettres de relance systématiques, suivies d'un courrier de l'huissier et la mise en place d'actions répressives telles que les mises en demeure et les Oppositions à Tiers Détenteurs dès que nécessaire) ont fortement contribué à contenir le montant des impayés. Cependant, le transfert de Trésorerie au 1^{er} janvier 2019 a entraîné l'interruption de l'automate des poursuites. Ainsi, la facturation du 15 novembre n'a pas encore fait l'objet de relance. La reprise des poursuites devra être rapide pour éviter que la situation ne se détériore. Sur le budget Distribution, le montant total des impayés augmente de 38 248 €. Sur le budget Production, le montant total des impayés augmente de 33 693 €, ce qui correspond essentiellement aux 4 titres de recette pour les 35 € par abonné émis envers les communes de ROM, MESSÉ, SAINTE-SOLINE et VANZAY.

COMITÉ SYNDICAL DU 4 AVRIL 2019

PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS 2019 (2019-non visée) :

Madame Pauline SOUBIEN, Ingénieur de maîtrise d'œuvre, présente aux membres du Comité Syndical le programme prévisionnel des investissements pour 2019 concernant les compétences Production et Distribution.

SECTEUR OUEST :

Lieu	Montant estimatif des travaux	Programmation	Nature des travaux
Budget Distribution :			
Prissé-la-Charrière « Le Grand Bousseau »	115 000 €	Eté 2019	Renouvellement de réseaux et de branchements dans le cadre de travaux de voirie
Périgné Centre Bourg RD740 et RD103	156 000 €	Eté 2019	
Fors Rue de l'Infirmier	220 000 €	Eté 2019	
Brûlain	95 000 €	Automne 2019	Renouvellement d'une antenne en PVC avec relargage de Chlorure Vinyle Monomère (résultat à confirmer lors d'une nouvelle analyse en été)
Budget Production :			
Forage « Grand Bois Battu » de Vernoux	110 000 €	Automne 2019	Réhabilitation du forage
Cuve des Renfermis à Prissé-la-Charrière	20 000 €	Automne 2019	Acquisition foncière et études techniques

SECTEURS EST ET CENTRE :

Lieu	Montant estimatif des travaux	Programmation	Nature des travaux
Budget Distribution :			
Chail bourg	265 000 €	Automne 2019	Renouvellement de réseaux et de branchements dans le cadre de travaux de voirie
Sauzé-Vaussais Puy d'Anché	274 000 €	Automne 2019	
Montjean	75 000 €	Automne 2019	
Caunay	50 000 €	Automne 2019	Renouvellement d'une antenne en PVC avec relargage de Chlorure Vinyle Monomère (résultat à confirmer lors d'une nouvelle analyse en été)
Budget Production :			
Cuve de La Bataille	590 000 €	Automne 2019	Création d'une nouvelle cuve
Captage des Outres	12 000 €	Eté 2019	Mise en place d'une clôture et d'un portail (travaux en régie pour la main d'œuvre)
Captage de la Foncaltrie	80 000 €	Automne 2019	Phase administrative et recrutement du bureau d'études pour la mise en place de la solution de traitement de la turbidité

COMITÉ SYNDICAL DU 4 AVRIL 2019

Des travaux de comblement de forages et de démontage des équipements sont également prévus sur plusieurs sites pour un montant estimé à 125 000 € HT sur le budget Production.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET PRINCIPAL (2019-3)

Considérant que le Comité Syndical doit se prononcer avant le 30 juin de l'année n+1 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Président du Comité Syndical,

Considérant que le Président ne doit pas participer au vote du Compte administratif,

Considérant que le Compte de gestion fait ressortir une identité d'exécution des écritures avec le Compte administratif,

Mr Dorick BARILLOT, Vice-Président, présente le Compte administratif de l'exercice 2018, Budget Principal dont les résultats sont :

BUDGET PRINCIPAL 2018	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 577 649.46 €	453 328.05 €
Recettes	1 733 723.03 €	425 667.65 €
Résultat de l'exercice	156 073.57 €	-27 660.40 €
Résultats reportés	0.00 €	-128 135.28 €
Résultats de clôture	156 073.57 €	-155 795.68 €

Après délibération, le Comité Syndical approuve le Compte Administratif 2018 du Budget Principal à l'unanimité des membres présents (en l'absence du Président).

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET PRODUCTION (2019-4)

Considérant que le Comité Syndical doit se prononcer avant le 30 juin de l'année n+1 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Président du Comité Syndical,

Considérant que le Président ne doit pas participer au vote du Compte administratif,

Considérant que le Compte de gestion fait ressortir une identité d'exécution des écritures avec le Compte administratif,

Mr Dorick BARILLOT, Vice-Président, présente le Compte administratif de l'exercice 2018, Budget Production dont les résultats sont :

BUDGET PRODUCTION 2018	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 979 610.72 €	1 481 197.86 €
Recettes	2 640 037.04 €	909 719.98 €
Résultat de l'exercice	660 426.32 €	-571 477.88 €
Résultats reportés	895 893.41 €	1 310 974.76 €
Résultats de clôture	1 556 319.73 €	739 496.88 €

Après délibération, le Comité Syndical approuve le Compte Administratif 2018 du Budget Production à l'unanimité des membres présents (en l'absence du Président).

COMITÉ SYNDICAL DU 4 AVRIL 2019**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE (2019-5)**

Considérant que le Comité Syndical doit se prononcer avant le 30 juin de l'année n+1 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Président du Comité Syndical,

Considérant que le Président ne doit pas participer au vote du Compte administratif,

Considérant que le Compte de gestion fait ressortir une identité d'exécution des écritures avec le Compte administratif,

Mr Dorick BARILLOT, Vice-Président, présente le Compte administratif de l'exercice 2018, Budget Photovoltaïque dont les résultats sont :

BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE 2018	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	14 263.32 €	8 620.44 €
Recettes	11 442.81 €	6 100.69 €
Résultat de l'exercice	-2 820.51 €	-2 519.75 €
Résultats reportés	204.75 €	6 226.26 €
Résultats de clôture	-2 615.76 €	3 706.51 €

Après délibération, le Comité Syndical approuve le Compte Administratif 2018 du Budget Photovoltaïque avec 37 voix pour et une abstention (Monsieur Jean-Claude SILLON qui siège au SIEDS) et en l'absence du Président.

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2018 (BUDGETS PRINCIPAL, PRODUCTION ET PHOTOVOLTAÏQUE) (2019-6)

Monsieur Bernard BELAUD, Président, présente au Comité Syndical les Comptes de gestion 2018, dressés par Mr David CONORT, Receveur, pour le budget Principal, le budget Production et le budget Photovoltaïque. Il indique que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de la comptabilité administrative et demande au Comité Syndical de bien vouloir approuver ces Comptes de gestion 2018.

Après délibération, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, approuve les Comptes de gestion 2018 des budgets Principal, Production et Photovoltaïque.

AFFECTATION DES RESULTATS 2018 – BUDGET PRINCIPAL (2018-7)

Le Comité Syndical,

Après avoir entendu le Compte administratif de l'exercice 2018 du budget Principal,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018,

Constatant que le Compte administratif fait apparaître en section de fonctionnement un excédent de clôture de 156 073.57 €,

Constatant que le résultat de clôture d'investissement est un déficit de 155 795.68 €,

Tenant compte que les restes à réaliser en dépenses s'élèvent à 22 761.85 €,

Tenant compte qu'il n'y a pas de reste à réaliser en recettes,

Constatant que le besoin de couverture s'élève à 178 557.53 €,

Le Comité Syndical décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

COMITÉ SYNDICAL DU 4 AVRIL 2019

	Affectation résultat 2018	
Résultat clôture de fonctionnement	Fonctionnement article 002 Excédent antérieur reporté	Investissement Article 1068 Autres réserves
156 073.57 €	0.00 €	156 073.57 €

AFFECTATION DES RESULTATS 2018 – BUDGET PRODUCTION (2019-8)

Le Comité Syndical,

Après avoir entendu le Compte administratif de l'exercice 2018 du budget Production,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018,

Constatant que le Compte administratif fait apparaître en section de fonctionnement un excédent de clôture de 1 556 319.73 €,

Constatant que le résultat de clôture d'investissement est un excédent de 739 496.88 €,

Tenant compte que les restes à réaliser en dépenses s'élèvent à 496 114.34 €,

Tenant compte que les restes à réaliser en recettes s'élèvent à 78 662.50 €,

Constatant qu'il n'y a pas de besoin de couverture,

Le Comité Syndical décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

	Affectation résultat 2018	
Résultat clôture de fonctionnement	Fonctionnement article 002 Excédent antérieur reporté	Investissement Article 1068 Autres réserves
1 556 319.73 €	1 556 319.73 €	0.00 €

AFFECTATION DES RESULTATS 2018 – BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE (2019-9)

Le Comité Syndical,

Après avoir entendu le Compte administratif de l'exercice 2018 du budget Photovoltaïque,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018,

Constatant que le Compte administratif fait apparaître en section de fonctionnement un déficit de clôture de 2 615.76 €,

Constatant que le résultat de clôture d'investissement est un excédent de 3 706.51 €,

Constatant qu'il n'y a pas de reste à réaliser tant en dépenses qu'en recettes,

Constatant qu'il n'y a pas de besoin de couverture,

Le Comité Syndical décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

	Affectation résultat 2018	
Résultat clôture de fonctionnement	Fonctionnement article 002 Déficit antérieur reporté	Investissement Article 1068 Autres réserves
-2 615.76 €	-2 615.76 €	0.00 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 DU BUDGET PRINCIPAL (2019-10)

Vu le débat d'orientations budgétaires du 5 décembre 2018,

Vu la circulaire préfectorale du 5 février 2018 qui précise qu'une note de présentation synthétique retraçant les

COMITÉ SYNDICAL DU 4 AVRIL 2019

informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif et au compte administratif,

Monsieur Bernard BELAUD, Président, présente le projet de Budget Primitif 2019 du budget Principal qui se résume comme suit :

- Section de fonctionnement : 1 955 013.96 €
- Section d'investissement : 429 407.53 € dont 22 761.85 € de Restes à Réaliser 2018 en dépenses.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Comité Syndical approuve le Budget Primitif 2019 du budget Principal. La note synthétique présentant les informations financières essentielles du budget Principal sera jointe à la présente délibération.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 DU BUDGET PRODUCTION (2019-11)

Vu le débat d'orientations budgétaires du 5 décembre 2018,

Vu la circulaire préfectorale du 5 février 2018 qui précise qu'une note de présentation synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif et au compte administratif,

Monsieur Bernard BELAUD, Président, présente le projet de Budget Primitif 2019 du budget Production qui se résume comme suit :

- Section de fonctionnement : 3 947 934.73 €
- Section d'investissement : 3 482 119.11 € dont 496 114.34 € de Restes à Réaliser 2018 en dépenses et 78 662.50 € de Restes à Réaliser 2018 en recettes.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Comité Syndical approuve le Budget Primitif 2019 du budget Production. La note synthétique présentant les informations financières essentielles du budget Production sera jointe à la présente délibération.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 DU BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE (2019-12)

Vu le débat d'orientations budgétaires du 5 décembre 2018,

Monsieur Bernard BELAUD, Président, présente le projet de Budget Primitif 2019 du budget Photovoltaïque qui se résume comme suit :

- Section de fonctionnement : 19 025.76 €
- Section d'investissement : 10 506.51 €

Après en avoir délibéré, avec 37 voix pour et une abstention (celle de Monsieur Jean-Claude SILLON qui siège au SIEDS), le Comité Syndical approuve le Budget Primitif 2019 du budget Photovoltaïque.

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION ARBRES (2019-13)

Monsieur le Président rappelle au Comité Syndical que l'association ARBRES œuvre en faveur de projets de développement visant de meilleures conditions de vie au profit du canton de Kame au Togo, canton jumelé avec la commune de Chef-Boutonne.

Le Syndicat 4B soutient régulièrement cette association depuis 2007. Le dernier projet soutenu en 2017 a permis la mise en place d'un projet de maraîchage dans le village d'Assogbé au Togo.

Il expose que l'association ARBRES a transmis une demande de subvention d'un montant de 1450 € pour financer un projet d'implantation d'équipements pour exploiter un forage d'eau potable dans un village togolais. L'association a transmis le descriptif détaillé du projet ainsi qu'un budget prévisionnel. Elle a également transmis son rapport moral, son rapport d'activités et son rapport financier pour l'année 2018 suite à sa dernière Assemblée Générale qui date du 15 février 2019.

COMITÉ SYNDICAL DU 4 AVRIL 2019

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Comité Syndical décide d'attribuer une subvention d'un montant de 1450 € à l'association ARBRES au titre de l'année 2019 pour le projet défini ci-dessus et dit que les crédits sont prévus au Budget Primitif 2019 du Budget Principal.

MISE À JOUR DES DURÉES D'AMORTISSEMENT (2019-14)

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 26 septembre 2012 portant vote des durées d'amortissement, Considérant que depuis le 1^{er} janvier 2013, le Syndicat a réalisé son retour en régie directe ;

Considérant que la liste des biens doit être complétée et les durées d'amortissement doivent être revues afin de les adapter aux besoins du Syndicat ;

Monsieur Bernard BELAUD, Président, propose de voter les durées d'amortissement des biens comme suit (les modifications sont indiquées en gras) :

Désignation des biens	Durée d'amortissement
Réseau d'eau potable, canalisation d'eau potable en fonte	80 ans
Réseau d'eau potable, canalisation d'eau potable en PVC	40 ans
Installation de traitement d'eau potable (sauf génie civil et régulation)	10 ans
Pompe, appareil électromécanique, installation de chauffage et de ventilation	10 ans
Génie civil station de pompage	20 ans
Génie civil bâtiment abords	30 ans
Captage	20 ans
Construction cuve - château d'eau	80 ans
Réhabilitation cuve - château d'eau	20 ans
Organe de régulation (électronique, capteur, etc.)	4 à 8 ans
Télégestion, télétransmission	5 ans
Agencement et aménagement de bâtiment, installation électrique et téléphonique	15 à 20 ans
Compteur abonnés	15 ans
Compteur en gros	10 ans
Engin de travaux publics	4 à 8 ans
Véhicule neufs	5 ans
Véhicule d'occasion	3 ans
Petit matériel d'exploitation (tondeuse, débroussailleuse, etc.)	5 ans
Petit matériel (aspirateur, chariot de ménage, etc.)	3 à 5 ans
Etude	5 ans
Poteau incendie, bâche incendie, prise pompier, outre	15 ans
Citerne incendie en béton	30 ans
Bâtiment durable, construction	30 ans
Bâtiment léger, abris	10 à 15 ans
Panneau photovoltaïque	15 ans
Onduleur	5 ans
Appareil de laboratoire, matériel de bureau (sauf informatique), outillage	5 à 10 ans
Plantation	15 ans
Matériel informatique	2 à 5 ans
Mobilier	8 ans
Logiciel	2 ans

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Comité Syndical valide les durées d'amortissement définies ci-dessus.

COMITÉ SYNDICAL DU 4 AVRIL 2019

GRATIFICATION D'UN STAGIAIRE : Point retiré de l'ordre du jour.

MISE EN PLACE D'UN PARTENARIAT AVEC LA DDFIP 79 (2019- non visée) :

Dans le cadre de la fermeture de la Trésorerie de Brioux-sur-Boutonne et du transfert vers la Trésorerie de Melle, une rencontre a eu lieu le 23 janvier 2019 entre le Syndicat 4B et la DDFIP79 en présence de Madame Véronique GABELLE, Directrice Départementale des Finances Publiques.

A cette occasion, la DDFIP 79 a proposé au Syndicat 4B la mise en place d'un engagement partenarial afin d'améliorer la performance administrative des services du comptable et de l'ordonnateur.

Cet engagement comporte 5 axes se déclinant en fiches actions :

- Développer les échanges dématérialisés entre l'ordonnateur et le comptable.
- Améliorer l'efficacité de la chaîne de dépense.
- Améliorer l'efficacité de la chaîne de recette.
- Améliorer la fiabilisation des comptes.
- Développer l'expertise fiscale, comptable, financière et domaniale.

L'engagement partenarial porte sur une durée de 3 à 5 ans. Il peut être amendé par avenants si besoin. La DDFIP79 a proposé de venir présenter la démarche lors d'un prochain Comité Syndical.

Monsieur Daniel BARRÉ souligne que la fusion des Trésorerie avait pour objectif, selon la DDFIP 79, d'améliorer la qualité du service. Or, on constate plutôt une détérioration avec un délai de plus en plus long dans les réponses aux questions budgétaires posées par mail ainsi que des rejets de pièces comptables lorsque les délais ne peuvent être tenus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures,
Le Président,
Bernard BELAUD


SYNDICAT MIXTE
D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
4 B
79170 FÉRIGNÉ

